

NAJE et l'accueil des personnes en situation de handicap

NAJE souhaite que ses formations soient accessibles à tous et toutes.

Nous faisons ce qui nous est possible pour pouvoir accueillir les personnes en situation de handicap, que celui-ci soit visible ou non, visuel, auditif, moteur, cognitif ou mental.

Les formateurs et formatrices de NAJE sont sensibilisé.es au handicap et certain.es des membres de notre équipe sont en situation de handicap.

Les personnes en situation de handicap peuvent nous le signaler avant la formation ou au démarrage ou ne pas le signaler selon leurs souhaits et besoins.

Lorsqu'une personne nous signale un handicap, le formateur ou la formatrice échange en début de formation avec elle pour cerner ses besoins et surtout déterminer avec elle quelles sont les éventuelles compensations possibles et réalisables, comment adapter les éléments de la pédagogie de la formation... Nous sollicitons la personne en tant que seule spécialiste de son handicap afin qu'elle nous indique et nous apprenne comment nous adapter au mieux à ses contraintes et à ses capacités.

Le ou la formatrice aménagera ensuite au mieux la formation de manière à apporter des solutions techniques et organisationnelles raisonnables aux éléments qui, dans l'exécution d'un exercice ou d'un jeu, sont particulièrement contraignants et/ou inadaptés pour la personne qui les exerce.

En ce qui concerne l'accessibilité physique des locaux

La compagnie NAJE n'a pas de locaux propres où elle effectue les stages. Elle se procure avant le stage le document ERP auprès du prestataire. De plus, elle s'assure que les locaux sont en mesure d'accueillir des personnes en situation de handicap.

La compagnie demande au prestataire son registre public d'accessibilité ainsi que la fiche de synthèse. Cette dernière sera transmise aux personnes en situation de handicap.

Les stagiaires peuvent demander toute précision qui serait utile concernant l'accessibilité du lieu d'un stage. La compagnie se met alors en relation avec le prestataire du lieu du stage afin d'obtenir une réponse claire et précise aux questions posées et cherche avec les stagiaires comment prendre en compte leur handicap.

Nous n'Abandonnerons Jamais l'Espoir (NAJE)
Association loi 1901 déclarée le 14 mars 97 à Antony
N°SIRET : 412 376 477 000 11 Code APE : 9001Z
N° formation professionnelle : 11 92 09 76 392
Certification QUALIOPI pour les actions de formation
6 rue Camille Pelletan 92290 CHATENAY-MALABRY
Facebook <https://www.facebook.com/CompagnieNAJE/>
Courriel : compagnienaje92@gmail.com
site : www.compagnie-naje.fr Téléphone : 01 46 74 51 69

